

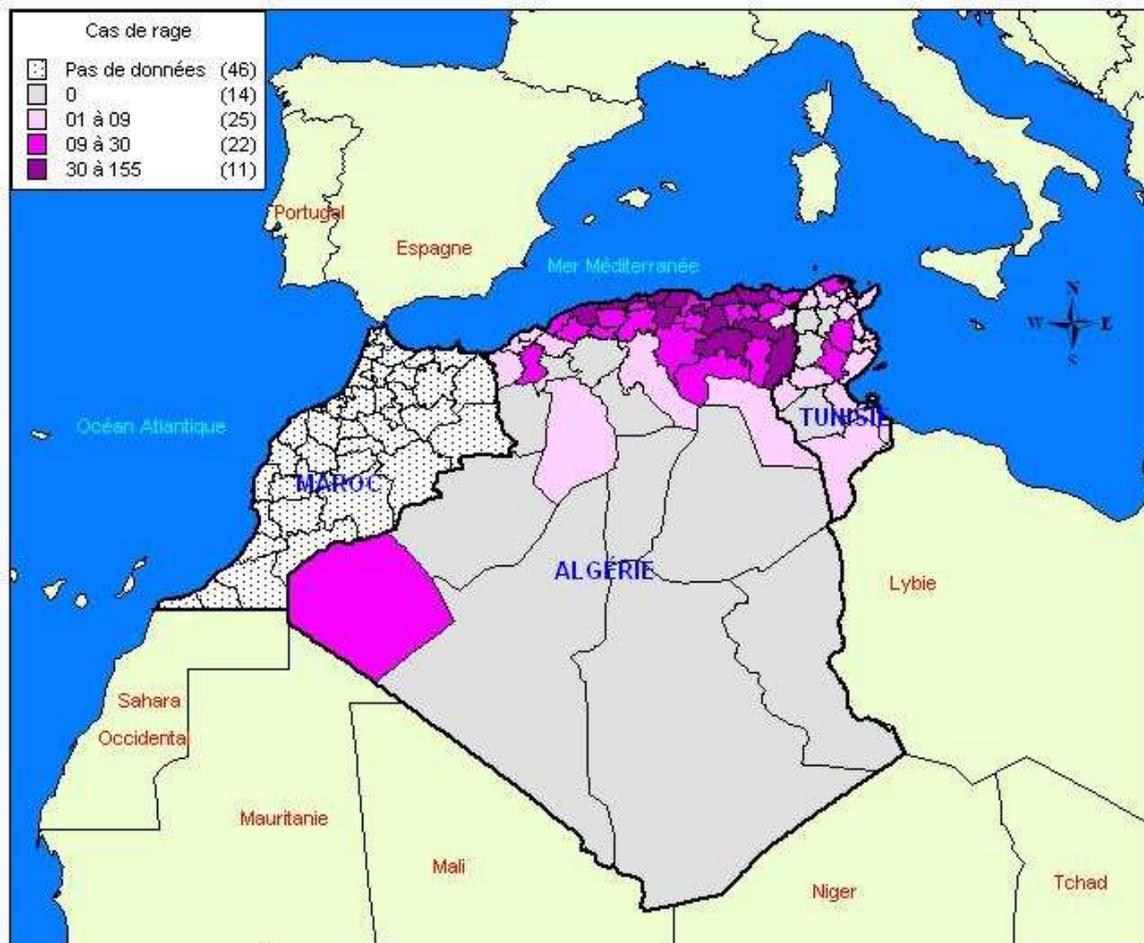
## En 2003

**En Algérie**, la répartition géographique de l'infection rabique chez les animaux se présente comme suit :

Les wilayas d'extrême Sud demeurent indemnes de rage c'est du au fait de la très faible concentration de la population canine, de l'immense étendue du territoire du sud, des longues distances intercommunautaires et des conditions très difficiles pour la survie des animaux errants.

Cette tendance risque de se modifier dans un avenir immédiat avec la modernisation des moyens de transport et du réseau routier et l'accroissement des populations humaines autour de grands centres urbains qui entraîneraient sans doute la prolifération des populations canine et féline.

Au nord l'infection rabique est importante au niveau des wilayas du centre et de l'Est du fait de la forte prolifération de la population canine entraînée par la forte concentration de la population humaine autour des grands centres urbains et par l'urbanisation anarchique.



**ZONES DE DÉTECTION DE LA RAGE ANIMALE AU MAGHREB EN 2003**

**Au Maroc**, globalement le nombre de cas de rage animale en 2003 est de 467. Ne disposant pas de répartition par province, aucune représentation n'a été faite sur cette carte.

**En Tunisie**, seules dans trois provins nous avons le nombre de cas de rage animale compris entre 9 et 30. La plupart des provins ont une incidence comprise entre 1 et 9 cas de rage animale. Dans le même temps 4 provinces n'enregistrent aucun cas de rage animale.